



Rapport annuel 2016

Conseil de quartier
de l'Aéroport

Mon quartier

j'y vis... j'y vois!



CONSEIL DE QUARTIER

RAPPORT ANNUEL 2016
CONSEIL DE QUARTIER
DE L'AÉROPORT

11 AVRIL 2017

TABLE DES MATIÈRES

1. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE L'AÉROPORT	8
2.1. LE CONSEIL DE QUARTIER : UN OUTIL POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DU QUARTIER	8
2.2. LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	8
2.3. LE TERRITOIRE DU QUARTIER.....	9
3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL	9
3.1. SÉANCES RÉGULIÈRES ET DE TRAVAIL	9
3.2. PARTICIPATION À D'AUTRES ACTIVITÉS.....	10
4. ACTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER.....	11
4.1. PLAN D'ACTION 2016.....	11
4.2. ACTIONS TOUCHANT LE PLAN D'ACTION 2016	12
4.3. ACTIONS DÉCOULANT DES DEMANDES DE LA VILLE	13
4.4. AUTRES PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS, DU CONSEIL ET DES ORGANISMES	15
4,5 LES RÉOLUTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER 2016.....	15
5. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2016	18

1. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dans les prochaines lignes, vous aurez un résumé des différentes actions prises par votre conseil de quartier durant les douze derniers mois. Votre conseil a été très actif dans plusieurs dossiers qui touchent notre quartier afin d'y améliorer, dans la limite de notre mandat, la qualité de vie de chacun de nous. Les dossiers sur lesquels nous travaillons proviennent principalement des préoccupations des citoyens qui souhaitent changer des choses. Cependant, il faut se rappeler que le conseil de quartier n'est pas un comité décisionnel, mais essentiellement une instance de consultations et de recommandations. Nous travaillons en collaboration avec la Ville de Québec et notre Arrondissement. C'est donc dans cette perspective que plusieurs interventions ont été réalisées, telles que décrites dans le présent rapport.

VISION DU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES (VDAAA)

Rappelons-le, le territoire du quartier de l'Aéroport représente plus de 75 % de la zone agricole de la Ville de Québec et le conseil de quartier de l'Aéroport (CQA), dans son plan d'action à partir de l'axe d'intervention « Contribuer à la qualité de vie du milieu » a fait sien, l'objectif de protection du territoire agricole ainsi que les actions qui contribuent à la réalisation de cet objectif.

Après plusieurs semaines de rencontres et de consultations, la Ville de Québec a déposé à l'automne 2015 un document ayant pour titre « une vision du développement des activités agricoles et agroalimentaires (VDAAA) ». Ce document contenait 8 actions que le comité a pris soin d'ordonner selon la priorité qu'on y accordait. De plus, on y a fait état des budgets qui y étaient affectés ainsi que des étapes à réaliser jusqu'en 2020.

Au cours de l'année 2016, le comité s'est réuni à 2 reprises (21 juin et 6 décembre) en plus d'assister au Forum agricole qui s'est tenu à Saint-Raymond le 28 avril.

Le dossier qui avait été jugé prioritaire, réalisé en collaboration avec la région de la Capitale-Nationale et la Ville de Lévis, consiste en l'implantation d'un marché public central. Dans ce contexte, les autres marchés publics ou de quartier se sont vus intégrés à la stratégie et dotés de ressources supplémentaires pour poursuivre leur mission.

QUALITÉ DE L'AIR

Le sous-comité du conseil de quartier créé en 2013 vise la priorité 4 de son plan d'action (3.4.1) : *sensibiliser la population aux moyens favorisant la diminution des épisodes de smog dans le secteur Champigny*. Le comité sur la qualité de l'air a donc pour objectif de sensibiliser les citoyens aux problèmes causés par le chauffage au bois et les foyers extérieurs et de réduire leur impact au niveau de la santé, de la sécurité et de l'environnement.

Le nombre d'heures où l'indice de la qualité de l'air (IQA) dans le secteur Champigny a été qualifié de « mauvais » est passé de 90 h réparties sur 25 jours en 2014 à **80 heures réparties sur 17 jours en 2015** principalement en **janvier, mai et juin**. Vous pouvez vérifier la qualité de l'air du secteur en visitant le site Internet www.iqa.mddefp.gouv.qc.ca. Il faut noter que l'un des éléments influençant ces résultats, le vent, est rattaché aux conditions météorologiques sur lesquelles nous n'exerçons aucun contrôle.

Les différentes communications de la Ville de Québec au sujet de la qualité de l'air dans le bulletin *Ma Ville* (mai 2016 — «Prévention incendie» et août 2016 — «Les foyers extérieurs») ainsi que le dépliant «Ma qualité de l'air, j'y tiens — Je ne roule pas, je coupe le moteur», ont certainement contribué à la sensibilisation des résidents. Nous encourageons la Ville de Québec à continuer d'inclure la «Qualité de l'air» dans ses communications aux citoyens. Le sous-comité du conseil est piloté par Mme Lucie Saint-Gelais du conseil de quartier ainsi que par les citoyens, Mme Nicole Thibault et M. Alain Michard. Merci pour votre implication et pour votre travail.

TABLE DE CONCERTATION DU VÉLO

Notre représentant depuis le 10 mai, M. Benoît Lemieux, a participé à trois (3) réunions (30 mai, 20 juin et 26 septembre) à cette Table créée en 2015 seulement. Ces rencontres visent à cibler les problématiques actuelles relatives au réseau cyclable existant ou projeté et de suggérer des améliorations correspondantes à réaliser par la Ville de Québec. Les quartiers centraux y sont très bien représentés et y sont également fortement impliqués. Outre les questions déterminantes de sécurité et du souci réel de développer des axes majeurs est-ouest et nord-sud efficaces, d'autres thématiques et discussions ont retenu l'attention de la Table en 2016, entre autres le dépôt d'un mémoire dans le cadre du futur Schéma d'aménagement et de développement 2015-2040 de la Ville de Québec, ainsi que la promotion de la Vision Zéro accident et certains pourparlers exploratoires afin de prolonger la saison de vélo. Au niveau du quartier de l'Aéroport, le conseil d'administration a aussi la préoccupation d'améliorer la sécurité et le prolongement des pistes cyclables dans les secteurs Champigny et Chauveau.

REVITALISATION DES BERGES DE LA RIVIÈRE LORETTE

Ce dossier est piloté par M. Alexandre Privé. L'idée est d'en arriver à revitaliser les berges de la rivière Lorette dans le secteur de la rue Notre-Dame. Nous travaillons en collaboration avec l'APEL (Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord). En 2016, l'intervenante de l'organisme APEL a fait des rencontres avec des agriculteurs, mais aucun n'a voulu s'engager. Pour 2017, l'APEL est en attente de la signature d'une entente avec la Ville de Québec. Normalement, un montant de 100000 \$ serait disponible pour faire un programme de renaturalisation des rives sur la rivière Lorette où les plans d'aménagement, les arbustes et les employés pour la plantation seront à la charge de l'APPEL.

DÉBORDEMENT DE LA RIVIÈRE LORETTE

Le conseiller municipal de notre secteur, M. Laurent Proulx, a organisé une rencontre le 19 mai 2016 avec les citoyens touchés par les débordements de la rivière Lorette et des représentants des travaux publics, de l'ingénierie et de la sécurité civile. Les citoyens ont formulé des pistes de solutions aux autorités de la Ville et cette dernière devrait revenir en 2017 avec des solutions aux problèmes.

PROJET DE LOI N° 109

Le gouvernement du Québec a déposé en juin dernier le projet de loi n° 109, loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec. Dans ce projet de loi, deux éléments en particulier soulevaient des inquiétudes à de nombreux citoyens et citoyennes de la Ville de Québec :

- L'abolition du droit des citoyens de pouvoir se prononcer par voie référendaire sur des modifications réglementaires touchant l'aménagement du territoire;
- La réduction de 25000 m² à 15000 m² de la superficie de plancher des projets de développement résidentiel, commercial ou industriel pouvant être écartés du processus d'approbation référendaire (article 13 du projet de loi n° 109).

Un mémoire regroupant 24 des 27 conseils de quartier de la Ville de Québec a été déposé à l'Assemblée nationale. Le gouvernement du Québec a retiré du projet de loi les deux éléments, mais va revenir à la charge en 2017 en déposant les deux éléments dans un nouveau projet de loi n° 122.

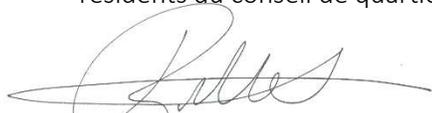
PRÉOCCUPATIONS CITOYENNES

Le conseil fut à l'écoute des préoccupations citoyennes qui nous ont été adressées tout au long de l'année et auxquelles nous nous sommes assuré, en fonction de notre rôle, qu'elles ne tombent pas lettre morte. Ainsi, des interventions ont particulièrement été réalisées dans les domaines de la circulation, de la sécurité, des pistes cyclables, de l'entretien des parcs, de l'offre de service en loisirs, etc. La section 4.2 du rapport vous présente un résumé de nos actions.

Également durant l'année, le conseil adopte plusieurs résolutions sur différents sujets qui touchent notre secteur de vie et nos activités. Régulièrement, nous relançons les diverses instances de l'Arrondissement ou de la Ville de Québec sur les différentes résolutions prises durant l'année afin d'assurer un suivi. Le point 4.5 fait état de nos résolutions et des actions prises.

CONCLUSION

En terminant, je veux remercier tous les membres du conseil d'administration pour leur implication et pour le temps qu'ils ont consacré afin d'améliorer la qualité de vie de tous les citoyens du quartier. Pour ceux qui quittent le conseil de quartier ce soir, merci beaucoup pour votre temps et votre implication dans l'amélioration de la vie de votre quartier. Une mention spéciale d'appréciation et de reconnaissance va à M^{me} Priscilla Lafond, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne de la Ville de Québec, pour son excellente collaboration. Le support qu'elle nous a apporté a facilité grandement le travail du conseil d'administration et constitue un apport significatif et réel aux citoyens résidents du conseil de quartier de l'Aéroport.



Réjean Martel, président
Conseil de quartier de l'Aéroport

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE L'AÉROPORT

2.1. LE CONSEIL DE QUARTIER : UN OUTIL POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DU QUARTIER

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyennes et les citoyens du quartier. Il constitue l'un des moyens prévus dans la politique de consultation publique¹ adoptée par la Ville de Québec en novembre 2003 afin de permettre à la population de participer à la planification et à l'évaluation des services municipaux.

Son rôle est de faciliter la consultation de la population sur les enjeux locaux et de prendre des initiatives pour stimuler le développement du quartier. Interlocuteur privilégié de la Ville en matière de consultation, le conseil de quartier est appelé à se prononcer ou à agir sur des sujets qui concernent la vie dans le quartier, tels que la sécurité, la circulation, les loisirs et la vie communautaire, l'environnement ou l'aménagement du territoire.

Le conseil de quartier de l'Aéroport a été constitué le 27 avril 2005 à la demande de la population. Sont membres du conseil de quartier toutes les personnes majeures qui résident dans le quartier, ainsi que les personnes majeures qui représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier. Lors de l'assemblée de constitution du 27 avril, les personnes présentes ont également choisi le nom du quartier qui fait référence à cet équipement majeur situé en plein centre du quartier.

2.2. LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les affaires du conseil de quartier sont administrées par un conseil d'administration composé de huit (8) membres élus par la population du quartier pour un mandat de deux (2) ans : quatre (4) hommes, quatre (4) femmes. Le conseil d'administration peut coopter jusqu'à trois (3) personnes pour un nombre maximum de onze (11) administrateurs. Les conseillers municipaux, dont le district ou une partie de celui-ci se situe dans les limites du quartier, sont également membres du conseil d'administration, mais sans droit de vote. Une (1) personne ressource du Service de l'interaction citoyenne de la Ville de Québec soutient le conseil de quartier dans ses activités et assure le suivi des dossiers auprès de l'administration municipale.

En 2016, le conseil d'administration était composé de :

M. Réjean Martel	Président
M ^{me} Lucie Saint-Gelais	Vice-présidente
M. Renald Jobin	Trésorier (membre jusqu'en avril)
M. Benoît Lemieux	Trésorier (depuis avril)
M ^{me} Line Poulin	Secrétaire (membre jusqu'en avril)
M ^{me} Céline Auclair	Secrétaire (depuis avril)
Mme Sara Scantland	Administratrice (depuis avril)
M. Laurier Bérubé	Administrateur (jusqu'en avril)

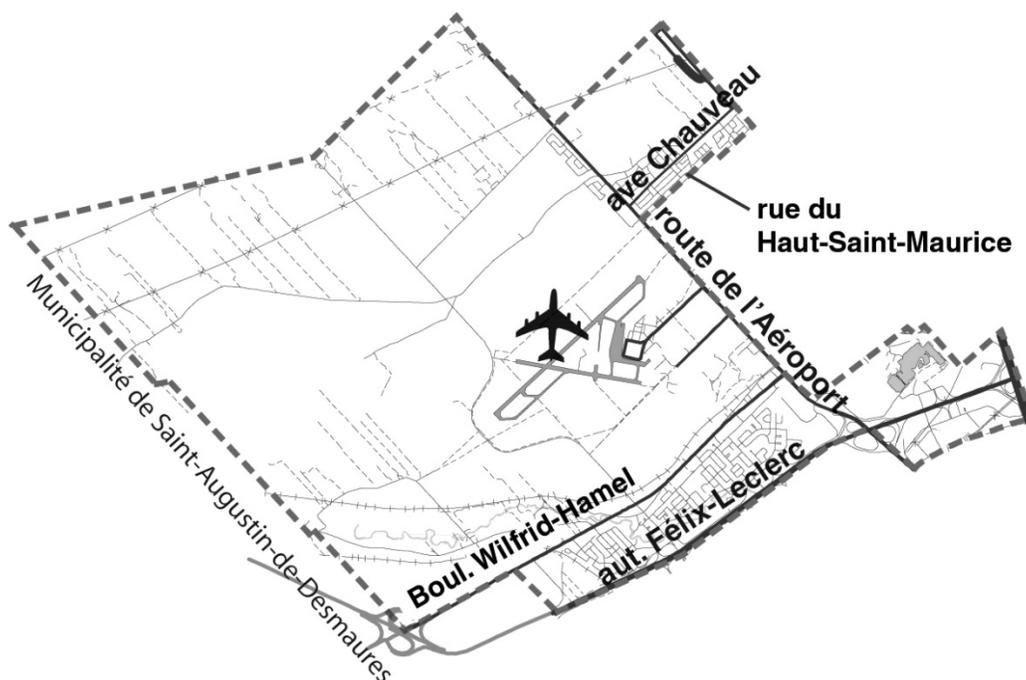
¹ Règlement municipal R.V.Q. 204

M. Alexandre Privé
M. Philippe Petitclerc
M. Rémy Normand
M. Laurent Proulx

Administrateur
Administrateur (depuis avril)
Conseiller municipal
Conseiller municipal

2.3. LE TERRITOIRE DU QUARTIER

Le territoire du conseil de quartier de l'Aéroport est illustré par la carte ci-dessous.



3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

3.1. SÉANCES RÉGULIÈRES ET DE TRAVAIL

Au cours de l'année 2016, le conseil d'administration a tenu onze (11) séances qui ont eu lieu les 12 janvier, 9 février, 8 mars, 12 avril (assemblée générale annuelle), 25 avril (réunion extraordinaire), 10 mai, 14 juin, 13 septembre, 11 octobre, 8 novembre et 13 décembre. Les réunions du conseil d'administration du conseil de quartier sont publiques et, sauf exception, se tiennent le second mardi du mois, en soirée (19 h). Elles font relâche en juillet et août.

Afin de faciliter la participation et l'implication citoyennes des deux (2) secteurs qui composent le quartier (secteur Champigny au sud-ouest et secteur Chauveau au nord-est), le conseil d'administration a décidé de tenir les réunions en alternance :

- Centre de loisirs Trois-Saisons, 1390, rue Buffon (secteur Chauveau) ou au Centre de loisirs Saint-Ange, 1545, rang Saint-Ange, lorsque le centre de loisirs Trois-Saisons est occupé;
- Centre communautaire Champigny, 7519, boulevard Wilfrid-Hamel (secteur Champigny)

Pour connaître les dates des rencontres et les sujets traités, les citoyens sont invités à consulter l'agenda publié dans le bulletin municipal « Ma Ville : D'un arrondissement à l'autre », l'agenda communautaire de l'hebdomadaire local « L'Appel », ainsi que sur le site Internet de la Ville de Québec : www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier

3.2. PARTICIPATION À D'AUTRES ACTIVITÉS

- Outre ces rencontres, des membres du conseil de quartier ont participé à différentes séances d'information, groupe de travail ou de consultation tenus par la Ville de Québec, par notre Arrondissement ou par d'autres organismes du quartier pour s'informer sur les projets et les mesures susceptibles d'avoir un impact pour le quartier.
- Consultations publiques sur le déplacement à vélo et sur la « place aux arbres » : Les membres ont répondu à deux sondages en ligne sur le site Web de la Ville. Le premier a cours jusqu'au 20 février 2016 et le deuxième jusqu'au 29 janvier 2016.
- Une conférence organisée par certains conseils de quartiers sur la renaissance des cours d'eau en ville, dont les réalisations inspirantes dans le monde, par le professeur bien connu en architecture de paysage de l'Université de Montréal, M. John MacLeod. M. Lemieux a assisté à la conférence (11 avril 2016, à 19 h, au CCNB). On y a discuté de la revalorisation des cours d'eau se trouvant dans les villes et on a donné pour exemple la revalorisation de la rivière Saint-Charles.
- AGA de Loisirs Laurentien inc. Mme Céline Auclair et M. Benoît Lemieux étaient présents (26 avril).
- Participation au forum sur l'agriculture de la communauté métropolitaine de Québec à Saint-Raymond. Mme Saint-Gelais était présente (28 avril) et à deux rencontres du comité de suivi (21 juin et 6 décembre). Mme Sara Scantland était présente le 6 décembre.
- Tables des présidents de l'Arrondissement : M Réjean Martel ou Mme Lucie Saint-Gelais ou M. Benoît Lemieux représentait le conseil à cette instance.
- Organismes des bassins versants : M. Alexandre Privé participe aux rencontres de l'OBV de la rivière du Cap Rouge.
- Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec : M. Benoît Lemieux a assisté à la session d'information du 12 mai 2016, ainsi qu'à la séance d'audition des opinions du 16 juin, également en soirée.
- Table de concertation du vélo. M. Lemieux a pris la relève de M. Laurier Bérubé en avril et a participé à trois rencontres en 2016 (30 mai, 20 juin et 26 septembre).
- Une soirée-conférence du regroupement citoyen « Voix citoyenne » sur le projet de loi n° 109 a été organisée le 8 septembre dernier au centre de loisirs Montcalm. Plus de 120 personnes étaient présentes. M. Lemieux a assisté à cette soirée.

- M. Benoît Lemieux a aussi participé, le 12 octobre en soirée, à une table ronde organisée par le conseil de quartier de Saint-Louis et où l'invité d'honneur était M. Antoine Robitaille, journaliste au Devoir, à l'époque. Le thème de l'activité étant « Participation citoyenne et démocratie municipale à Québec », dans la foulée du projet de loi n° 109.
- Trois (3) membres du conseil ont participé à la rencontre d'information de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge tenue le 17 octobre 2016 concernant les marges de recul à l'axe et leur calcul, R.C.A.3V.Q. 196. Il s'agit de Mme Sara Scantland, M. Benoit Lemieux et M. Réjean Martel.
- M. Benoît Lemieux a également participé à une autre activité de réflexion et d'action du regroupement citoyen « Voix citoyenne », spécifiquement divers ateliers de travail sur le projet de loi n° 109. Cette soirée avait lieu le 20 octobre 2016 sur invitation seulement (environ 40 personnes) au Centre de loisirs Montcalm.

4. ACTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER

4.1. PLAN D'ACTION 2016

Les membres du conseil de quartier ont identifié deux (2) axes d'intervention qui regroupent l'ensemble des sujets sur lesquels ils souhaitaient avoir un impact. Ainsi, les interventions ont toujours été orientées en fonction des objectifs suivants :

1 — CONTRIBUER À LA **QUALITÉ DE VIE** DU MILIEU

- Préserver la qualité de l'environnement et la qualité de l'air ;
- Protéger et mettre en valeur notre territoire agricole ;
- Améliorer la sécurité dans le quartier (vitesse, signalisation, éclairage, trottoirs) ;
- Améliorer les pistes cyclables et les sentiers piétonniers ;
- Améliorer l'accès au transport en commun pour les résidents du quartier ;
- Préserver les boisés et les espaces verts ;
- Voir à la protection des berges de la rivière Lorette.

2 — SOUTENIR **LA VIE COMMUNAUTAIRE** DANS LE QUARTIER

- Développer une meilleure vie de quartier ;
- Établir des liens avec les organismes du quartier et de l'arrondissement et favoriser la concertation.

4.2. ACTIONS TOUCHANT LE PLAN D'ACTION 2016

Voici d'autres dossiers sur lesquels le conseil a travaillé durant l'année :

1 — CONTRIBUER À LA QUALITÉ DE VIE DU MILIEU

- **Jardins communautaires** : Le conseil travaille sur une implantation de jardins communautaires dans notre quartier.
- **Pavage de route** : Les chaussées de plusieurs routes de notre quartier ont été refaites durant l'été (Aéroport, Saint-Ange, Saint-Denis, Jules-Verne).
- **Dossier RTC** : En plus des améliorations de services souhaitées dans notre secteur, principalement dans Champigny, le problème de la disparition du « Parc-O-Bus Duplessis » n'est pas réglé.
- **Dossier du déneigement** : L'entretien des rues, des trottoirs et des passerelles durant la période hivernale soulève régulièrement de nombreuses critiques surtout dans le secteur Chauveau. Le travail est fait par un entrepreneur privé.
- **Dossier du parc industriel dans le secteur Champigny** : Le conseil entend toujours suivre de près ce dossier durant les prochains mois. Il s'agit d'implanter un parc industriel (entre la voie ferrée au nord du boulevard Wilfrid-Hamel et les terrains de l'Aéroport de Québec, à partir de la route Jean-Gauvin).
- **Signalisation des sentiers de la rivière du Cap Rouge** : le conseil souhaite revoir la signalisation pour les accès aux sentiers qui est désuète et même inexistante dans certains secteurs.
- **Schéma d'aménagement révisé de l'agglomération**. Un citoyen a sensibilisé le conseil que le schéma constitue une tribune privilégiée pour adresser le thème de la protection et de la mise en valeur du territoire agricole. Plus de cinquante mémoires ont été soumis lors des premières consultations publiques, 14 des 15 qui abordèrent le sujet du territoire agricole notamment celui de l'UPA, se sont prononcés en faveur de sa protection. Cette cause suscite de plus en plus l'intérêt de la population. D'ailleurs, un groupe de travail devrait être mis sur pied d'ici peu, afin de définir l'orientation d'un possible projet d'agriculture urbaine sur ces terres.

2 — SOUTENIR LA VIE COMMUNAUTAIRE DANS LE QUARTIER

- Présence lors de l'AGA de Loisirs Laurentien inc. Mme Céline Auclair siège au conseil de quartier et au conseil d'administration de Loisirs Laurentien inc. M. Lemieux a quitté en avril 2016.
- Le conseil appuie les actions du Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge (CBRCR) pour l'amélioration des sentiers (novembre).

- Mention d'honneur pour une grande distinction obtenue par la ferme Marieclaire inc. de la part de l'Union des producteurs de lait du Québec, pour avoir mis en marché un lait de grande qualité pendant l'année 2015. Les propriétaires de cette ferme, située dans le secteur du CQ de l'Aéroport, sont messieurs Martin et Luc Auclair.

4.3. ACTIONS DÉCOULANT DES DEMANDES DE LA VILLE

CONSULTATIONS PUBLIQUES

Les membres du conseil de quartier ont été invités par l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge à donner leur opinion sur des projets de modifications à la réglementation sur l'urbanisme. Ainsi, ils ont émis leurs recommandations pour les projets suivants :

DEMANDE D'OPINION ET CONSULTATION PUBLIQUE : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY–SILLERY–CAP-ROUGE SUR L'URBANISME RELATIVEMENT À LA ZONE 36451Ip R.C.A.3V.Q. 199 — AJOUT DU GROUPE D'USAGES VENTE OU LOCATION DE VÉHICULES LÉGERS (C33)

À L'UNANIMITÉ, les membres du conseil de quartier de l'Aéroport se disent favorables au projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 36451Ip, R.C.A.3V.Q. 199. (février 2016)

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE CHANGEMENT DE NOM DE LA RUE CLAUDE-JUTRA

Trois noms sont soumis aux citoyens : rue du Trait d'union, rue du 7^e Art, rue Bernard-Grondin. Les membres du conseil favorisent le nom « Bernard-Grondin ». (mars 2016)

Demande d'opinion et une consultation publique, RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINTE-FOY—SILLERY—CAP-ROUGE SUR L'URBANISME RELATIVEMENT AUX ZONES 36407 HA ET 36408CD R.C.A.3V.Q. 200

- _ Ajout d'un nouvel usage dans la zone 36408Cd, soit un service d'entreposage intérieur
- _ Ajustement d'une anomalie sur les limites des zones 36408Cd et 36407Cb
- _ Ajout de dispositions particulières relativement à l'architecture

À LA MAJORITÉ et avec une abstention, il est résolu de recommander D'approuver le projet de modification au Règlement de l'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement aux zones 36407Ha et 36408Cd, R.C.A.3V.Q. 200.

(Avril 2016)

Projet du Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 36319Pa, R.C.A.3V.Q. 203

Ajouter le groupe d'usages *P6 établissement de santé avec hébergement* à la liste des groupes d'usages autorisés dans la zone 36319 Pa et fixer le nombre maximal d'étages à six à l'égard des bâtiments

principaux afin de permettre la construction d'une maison pour les Œuvres Jean Lafrance sur le site du Collège de Champigny.

À LA MAJORITÉ et avec une abstention, il est résolu de recommander le projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge relativement à la zone 36319Pa, R.C.A.3V.Q. 203. (Juin 2016)

Demande d'opinion et une consultation publique, R.C.A.3V Q 207 Projet du Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 36403Cb (angle route Jean-Gauvin et boulevard Wilfrid-Hamel)

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité, de recommander au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge d'adopter le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 36403Cb (R.C.A.3V.Q. 207), en excluant toutefois les usages d'hélicoptères et d'avions et en limitant la superficie des ateliers de réparation à 125 mètres carrés pour le groupe C36. Il recommande également de ne pas ajouter le type d'entreposage extérieur «G», puisqu'il n'est pas nécessaire pour permettre l'entreposage et la réparation de remorques utilitaires dans la zone tel que précisé. (Septembre 2016)

DEMANDE D'OPINION : Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones visées par les marges de recul à l'axe et leur calcul R.C.A.3V.Q. 196.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité de recommander au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge d'adopter le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à plusieurs marges de recul à l'axe et leur calcul. (Novembre 2016)

DEMANDE D'OPINION ET UNE CONSULTATION PUBLIQUE : Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement aux zones 36301 Ha et 36320 Ha, R.C.A.3V.Q. 213, avenue Notre-Dame/route de l'Aéroport.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité de recommander au conseil d'arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge d'adopter le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement aux zones 36301 Ha et 36320 Ha, R.C.A.3V.Q. 213, sous réserves

1. Que l'accès principal se situe sur l'avenue Notre-Dame;
2. Qu'on tende à améliorer la sécurité routière et qu'on valide l'existence possible d'espaces réservés prévus pour l'élargissement de la route de l'Aéroport, afin de prévoir sur le terrain du projet une lisière prévue à cet effet;
3. Que tout soit mis en œuvre pour conserver un maximum des arbres qui confère au secteur une grande valeur et rendra le projet plus intéressant. (Novembre 2016)

4.4. AUTRES PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS, DU CONSEIL ET DES ORGANISMES

- Plainte d'un citoyen de la rue de l'Étincelle concernant une contradiction des panneaux de vitesse. Après vérification, le tout est conforme.
- Le dénivellement accentué de la chaussée en traversant la voie ferrée sur la route de l'Aéroport.
- Les rigoles présentes sur l'avenue Notre-Dame ne sont pas déneigées.
- Prolongement du trottoir sur l'avenue de la Famille;
- Tonte des fossés dans les rangs. Le tout a été fait après des rappels des citoyens.
- Le long délai d'exécution des travaux au coin boulevard Wilfrid-Hamel et route de l'Aéroport.
«Les travaux au coin de la route de l'Aéroport et du boulevard Wilfrid-Hamel étaient pour la rénovation d'une chambre souterraine de distribution de l'eau potable. Cette installation était désuète et avait besoin d'une remise aux normes, car elle est très importante pour l'alimentation pour ce secteur de l'arrondissement de Sainte-Foy et pour la Ville de L'Ancienne-Lorette.

Pour faire les travaux, des fermetures d'eau et détournement de l'alimentation en eau potable étaient nécessaires. Ces tâches se sont avérées plus difficiles que nous l'avions prévu et devant ces difficultés nous avons changé notre planification des travaux afin de garantir le service d'eau potable et de protection incendie. Ces changements ont eu une incidence directe sur le calendrier des travaux. De plus, d'autres imprévus ont été constatés lors des excavations, comme l'état structural de l'équipement, qui ont requis des travaux et retardé les travaux».

- L'absence d'un stationnement incitatif pour les citoyens lors des opérations tempêtes dans notre secteur;
- Problématique de transport dans la rue Milton. Aux heures de pointe le soir, les véhicules utilisent les rues du quartier résidentiel pour éviter le feu de circulation à l'intersection de la route de l'Aéroport et de l'avenue Notre-Dame.
- Prolongement de l'autoroute 40 jusqu'à Saint-Augustin-de-Desmaures
- Présence d'herbes nuisibles dans le secteur;
- Pression du conseil pour faire corriger l'intersection du rang Saint-Ange, du boulevard Wilfrid-Hamel et de la rue de l'Abbé-Pierre. Nous souhaitons que le rang Saint-Ange soit de la même largeur que la rue de l'Abbé-Pierre à cet endroit.

Plusieurs autres sujets ont été abordés par des citoyens du quartier ou encore par des organismes locaux. Vous pouvez consulter les différents procès-verbaux du conseil pour plus d'information sur les différents sujets. Vous trouverez les documents sur le site Internet de la Ville de Québec.

4.5. LES RÉOLUTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER 2016

Résolution CQA-16-CA-03

C'est à l'UNANIMITÉ que les membres du conseil de quartier désirent rendre un hommage à M. Jean-Paul L'Allier, ardent défenseur de la démocratie citoyenne et initiateur des conseils de quartier. Puisse le conseil de quartier s'inspirer du proverbe africain que M. L'Allier affectionnait : «Ce que tu veux faire pour moi, si tu veux le faire sans moi, tu risques de le faire contre moi.».

Résolution CQA-16-CA-08

Sur proposition de M. Laurier Bérubé, appuyée par M. Benoît Lemieux, IL EST RÉSOLU de demander à la Table de concertation vélo des conseils de quartier d'assurer le suivi des actions entreprises par le Plan directeur du réseau cyclable (PDRC) de la Ville de Québec. *ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

Résolution CQA-16-CA-27

M. Benoît Lemieux, appuyé par M^{me} Sara Scantland, propose qu'en prévision de la réfection de la route de l'Aéroport, on élargisse la chaussée d'un mètre de chaque côté, de façon à offrir un espace de circulation sécuritaire aux cyclistes. *ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.*

Suivi :

La résolution a été déposée à l'Arrondissement et également transmise au bureau du Transport et à la planification du territoire.

Résolution CQA-16-CA-36

À L'UNANIMITÉ, les membres se montrent favorables d'impliquer les conseils de quartier en amont pour colliger les problématiques de la rue visée AVANT de faire une proposition de réaménagement cyclable et ainsi pouvoir intégrer celles-ci dans la proposition d'aménagement et réduire les risques de confrontation.

Résolution CQA-16-CA-37

À L'UNANIMITÉ, les membres se montrent favorables pour demander à la Ville que les conseils de quartier soient informés de toutes les initiatives cyclables dans leur quartier et non pas seulement celles qui ont un impact sur le stationnement comme c'est le cas présentement.

Résolution CQA-16-CA-38

- ATTENDU QUE le gouvernement a déposé en juin 2016 le projet de loi numéro 109 (Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs);
- ATTENDU QUE le projet de loi 109 vise, entre autres, l'abolition du processus référendaire sur le territoire de la Ville de Québec;
- CONSIDÉRANT l'importance des référendums comme moyen de consultation de la population dans une démocratie;
- CONSIDÉRANT que la possibilité d'un recours au processus référendaire est un incitatif à la bonification des projets de développement;
- CONSIDÉRANT que le référendum est l'ultime recours lorsque les autres moyens de consultation de la population n'ont pas donné les résultats escomptés;
- CONSIDÉRANT l'importance de tenir compte de l'intérêt collectif dans le développement des projets sur l'ensemble du territoire québécois et qu'il serait préjudiciable de soustraire les citoyens de Québec à ce droit à la démocratie;
- CONSIDÉRANT que le conseil de quartier de l'Aéroport désire le maintien du droit au processus référendaire sur le territoire de la Ville de Québec;

SUR UNE PROPOSITION DE M. Benoît Lemieux, appuyée par Mme Sara Scantland, il est résolu UNANIMEMENT de :

- Demander une consultation générale sur le projet de loi 109 et une audition des conseils de quartier devant la commission parlementaire.
- Appuyer le dépôt du mémoire et d'autoriser le président M. Réjean Martel, à signer le mémoire du conseil de quartier de l'Aéroport et à diffuser le contenu auprès de la population et des élus municipaux.

Résolution CQA-16-CA-44

M. Benoît Lemieux, appuyée par Mme Céline Auclair, appuie la pétition du citoyen, M. Alexandre Poulin, afin que l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge se penche sur la problématique de la circulation que les citoyens vivent dans le secteur de la rue Monty. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Suivi :

Cette résolution a été fournie au citoyen pour appuyer sa démarche.

Résolution CQA-16-CA-45

Vision zéro accident pour la Ville de Québec

- CONSIDÉRANT la réduction drastique du nombre d'accidents graves et mortels dans les villes s'étant doté d'une Vision zéro accident en matière de sécurité routière.
- CONSIDÉRANT la décision de la Ville de Montréal d'adhérer à la Vision zéro en matière de sécurité routière qui s'articule autour des quatre principes suivants :
 1. Éthique : La vie humaine est prioritaire — encore plus que la mobilité;
 2. Responsabilité : Les concepteurs, gestionnaires et usagers partagent la responsabilité;
 3. Sécurité : Les systèmes de transport doivent tenir compte de la faillibilité des humains — principe du « système qui pardonne »
 4. Changement : Les concepteurs, gestionnaires et usagers doivent accepter le changement de paradigme CONSIDÉRANT PAR AILLEURS la volonté exprimée par la Ville de Montréal de créer un Réseau canadien des villes pour une Vision zéro accident.

Le conseil de quartier de l'Aéroport invite la Ville de Québec à se doter d'une stratégie Vision zéro et d'adhérer au Réseau des villes pour une Vision zéro accident fondé par la Ville de Montréal. Proposé par M. Réjean Martel, appuyée par Mme Sara Scantland. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2016

En 2016, le conseil d'administration du conseil de quartier de l'Aéroport a reçu une première subvention de fonctionnement de la Ville de Québec de 1200 \$ le 1er mars, et une seconde de 700 \$ le 8 décembre.

Alors que le bilan démontrait un actif net non affecté au début de l'exercice 2016 de 359 \$, il était de 1390 \$ à la fin de celui-ci, pour des dépenses totales de 868,79 \$. Une somme globale de 675 \$ fut ainsi utilisée afin de défrayer les honoraires de la secrétaire de réunion (8 rencontres et l'AGA 2016 à 75 \$ chacune). Il y a aussi eu les frais de collations et de breuvages lors de l'assemblée générale annuelle 2016 (12 avril), soient 36,37 \$.

À l'automne (26 octobre), ce fut le paiement habituel de 34 \$ de notre immatriculation annuelle obligatoire auprès du Registraire des entreprises du Québec (REQ).

Également, des frais bancaires mensuels de 4,95 \$ (de janvier à mai au compte n° 4913-5000013 à la Banque TD, succursale Sainte-Foy-Duplessis) et de 2,95 \$ (de mai à décembre au compte n° 150502 à la Caisse Desjardins du Piémont Laurentien, à L'Ancienne-Lorette). En mai 2016, pour plusieurs raisons pratiques, nous avons donc changé d'institution financière.

Conséquemment, au 31 décembre 2016, il y avait donc une somme de 1386,22 \$ dans le compte Desjardins et 3,93 \$ en argent comptant dans la petite caisse (montant arrondi de 1390 \$).

LE CONSEIL DE QUARTIER DE L'AÉROPORT

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2016

LE CONSEIL DE QUARTIER DE L'AÉROPORT

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	<u>1390</u>	<u>359</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs	_____	_____
Actif net		
Non affecté	<u>1390</u>	<u>359</u>
	_____	_____

Au nom du conseil de quartier de l'Aéroport

Réjean Martel, Président

Benoît Lemieux, Trésorier

LE CONSEIL DE QUARTIER DE L'AÉROPORT

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
	<u> </u>	<u> </u>
	\$	\$
Produits		
Subventions – Ville de Québec		
Fonctionnement	<u>1900</u>	1000
Conseil de quartier de l'Aéroport		
	<u>1900</u>	<u>1000</u>
Charges		
Fonctionnement	<u>869</u>	1335
Projets		
	<u> </u>	<u> </u>
Excédent des produits par rapport aux charges	1031	-335
Actif net non affecté au début de l'exercice	359	694
	<u> </u>	<u> </u>
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u>1390</u>	<u>359</u>
	<u> </u>	<u> </u>